

MISE EN PLACE DU LABORATOIRE DE RECHERCHE CRIIRAD & BANDAJEVSKY

Compte rendu au 20/09/05

Paiement de l'amende

Du mardi 30 août 2005 au vendredi 2 septembre, un représentant de la CRIIRAD s'est rendu au Bélarus afin de régler la question de l'amende de 13 800 euros dont le Professeur BANDAJEVSKY devait s'acquitter auprès de la Cour Suprême du Bélarus, sous peine d'être privé de sortie du territoire et de voir ses futurs revenus et ceux de son épouse saisis en partie par les autorités (du fait de la durée de sa détention et des saisies de 1999, il n'a en effet aucune réserve financière).

La CRIIRAD a procédé au versement de la somme dans les délais, dès le 2 septembre 2005 et la bonne nouvelle est enfin arrivée le 14 : l'argent a bien été encaissé par les autorités judiciaires. Le Professeur Bandazhevsky est désormais en règle avec la justice de son pays.

Il était très important pour le Professeur Bandajevsky que la CRIIRAD ait pu procéder à ce paiement. En effet :

1/ S'il avait payé personnellement cette amende, cela aurait signifié pour lui la reconnaissance d'accusations dont il a toujours réfuté la véracité malgré les menaces et les promesses de grâce ;

2/ Il tenait à ce que la dette soit payée par un organisme qui n'exigerait rien en contre partie et ne chercherait pas à le manipuler. L'étroite collaboration scientifique et professionnelle qui unit désormais le Pr Bandazhevsky et la CRIIRAD permet de prévenir les risques de récupération.

Notre association compte maintenant sur un large mouvement de solidarité des citoyens français pour obtenir le remboursement, au moins partiel, de l'argent qu'elle a versé. Tout apport, même très modeste, sera le bien venu. Chaque euro versé constituera un message fort pour que le professeur Youri Bandazhevsky puisse poursuivre ses études indépendantes sur les effets sanitaires des contaminations radioactives.

Cette première étape franchie, nous avons déposé auprès du ministère de la justice de la république du Belarus, le dossier juridique pour la création du laboratoire.

Séjour en France du Dr Galina Bandazhevskaya

Dans cette optique, le docteur Galina Bandajevskaya, future directrice de ce laboratoire, s'est rendue en France du 2 au 9 septembre suite à l'invitation conjointe des organisateurs de la foire de l'Albenc, des députés Verts du Parlement Européen et de la CRIIRAD.

Galina Bandajevskaya souhaitant rencontrer Danielle MITTERRAND, elle s'est rendue, dès son arrivée en France, à la Fondation France Libertés accompagnée de responsables de la CRIIRAD. Madame MITTERRAND (Présidente de France Libertés) et la Directrice de la Fondation ont tenu à faire savoir qu'au nom de l'amitié qui unit les deux associations, la CRIIRAD pouvait compter sur l'aide et le soutien de la Fondation dans son initiative de création d'un nouveau laboratoire (voir compte-rendu de France Libertés sur la Visite de Galina Bandajevskaya en France <http://www.france-libertes.fr>).

Une longue et remarquable ovation a été faite au cours de la **foire de l'Albenc** en l'honneur de Galina Bandajevskaya alors qu'elle était invitée à s'exprimer devant une salle comble. Le Président de la CRIIRAD Roland DESBORDES, a tenu à rendre hommage à cette « femme courageuse » en soulignant son parcours professionnel particulièrement brillant :

Directrice pendant 12 ans du service pédiatrique cardiologie (60 lits) au centre hospitalier régional de Grodno ; Rectrice durant 4 ans d'une chaire universitaire pédiatrie à l'institut d'Etat de médecine de Gomel ; Directrice de plusieurs thèses dont 2 thèses scientifiques présentées à Moscou ; Auteur de 40 publications dans des journaux scientifiques médicaux du Bélarus (dont 3 publications en France).

Galina Bandajevskaya a en retour remercié chaleureusement toutes les organisations des droits de l'homme qui se sont occupées de la cause de son mari qui a désormais recouvré sa liberté d'expression. Elle lut notamment une lettre écrite par ce dernier dans laquelle il remercie toutes les personnalités et organisations françaises qui l'ont soutenu, notamment Solange et Michel FERNEX, Amnesty international et le comité Bandajevsky. Le Professeur Bandajevsky appelle dans sa lettre les responsables du comité à bien vouloir désormais délaissier le nom de « comité Bandajevsky », en précisant que toutes les informations officielles le concernant se trouveraient désormais sur le site de la CRIIRAD. Il ajoute qu'ayant la chance maintenant d'être libre, il lui semble bien plus capital que le comité s'emploie maintenant à soutenir d'autres personnes, emprisonnées elles aussi à cause de leurs opinions.

Pour finir, une présentation du futur laboratoire CRIIRAD-BANDAZHEVSKY fut faite lors de cette conférence ainsi qu'un exposé des travaux du Professeur, menés à l'institut de Gomel avant son incarcération.

Après avoir été accueillis le lundi 5 septembre par des représentants du Conseil Général de l'Isère, les représentants de la CRIIRAD et le Docteur Bandajevskaya ont rencontré Mme Hélène BLANCHARD, Vice-présidente du **Conseil Régional Rhône-Alpes** déléguée à l'environnement et à la prévention des risques, soutenant, depuis le colloque de la CRIIRAD du 1er et 2 avril à Lyon, le projet de création d'un laboratoire CRIIRAD-BANDAJEVSKY au Bélarus. Le Conseil Régional a ainsi renouvelé, à l'occasion d'un déjeuner protocolaire, sa proposition de soutenir à la fois la CRIIRAD et le laboratoire du Bélarus.

Quelques heures après, le docteur Galina Bandajevskaya s'est exprimée devant les eurodéputés Vert réunis en séance plénière au **Parlement européen** à Strasbourg. Marie-Anne ISLER BEGUIN, initiatrice de cette rencontre, a tenu à souligner que le groupe des verts soutenait activement la création du laboratoire au Bélarus pour lequel ils prévoyaient une aide financière. « L'espoir renaît pour les Bandajevsky. C'est aujourd'hui que nous devons leur apporter tout notre soutien, notamment matériel, pour que Youri puisse reprendre ses recherches et créer son laboratoire indépendant, avec l'association française CRIIRAD » a précisé Madame ISLER BEGUIN (voir communiqué sur le site :

<http://www.greens-efa.org/fr/press/detail.php?id=2674&lg=fr.>)

Le lendemain, c'est dans la salle du parti socialiste du **Sénat** que Mme Marie-Christine BLANDIN, sénateur (Verts) du Nord-Pas-de-Calais, a accueilli l'épouse du professeur Youri Bandajevsky et les responsables de la CRIIRAD, pour une conférence de presse qui a réuni plusieurs journalistes. Galina Bandajevskaya a assuré que « personne ne connaît la vérité sur Tchernobyl et les conséquences des radiations ». Elle a rappelé qu' « il n'existe aucun laboratoire indépendant en Biélorussie pour connaître l'état de santé de la population ». Roland Desbordes a, de son côté, reproché à l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) de minimiser l'ampleur des conséquences de la catastrophe de Tchernobyl. Un appel a été lancé à tous ceux qui désirent que la vérité sur les conséquences de cette catastrophe soit connue, en soutenant la création du laboratoire indépendant CRIIRAD-BANDAJEVSKY.

Lors de cette réunion, Mme Ginette VERBRUGGHE, Vice-présidente de la **Région Nord-Pas-de-Calais**, a également confirmé le soutien de sa région pour la création du futur laboratoire, rappelant que celle-ci se mobilisait déjà dans le passé en accueillant régulièrement des enfants des zones contaminées par la catastrophe de Tchernobyl au Bélarus. « Des passerelles sont nécessaires entre les scientifiques du Bélarus, de la CRIIRAD et du Nord Pas de Calais », a-t-elle déclaré. Cette proposition a été accueillie avec enthousiasme par les responsables de la CRIIRAD, partageant l'idée que le développement de nombreuses collaborations est primordial pour la réalisation d'un tel projet.

C'est dans ce même esprit que Madame Francine BAVAY (Vice-présidente) et Monsieur Marc LIPINSKI (Vice-président) ont accueilli au nom du **Conseil Régional Ile-de-France** la délégation de la CRIIRAD, en proposant des possibilités concrètes de partenariat avec des scientifiques institutionnels.

Le lendemain jeudi 8 septembre, le Dr. Bandajevskaya et les représentants de la CRIIRAD ont été reçus à la **Mairie de Paris** par Mme Anne HIDALGO et Mr. Yves CONTASSOT (respectivement 1ère Adjointe et Adjoint au Maire). Madame HIDALGO a assuré la CRIIRAD de son soutien et proposé son aide pour redonner un outil de travail au Professeur Bandajevsky auquel la Mairie de Paris avait décerné le titre de Citoyen d'Honneur.

L'après-midi, le même message a été délivré à l'**Assemblée Nationale** par les députés Martine BILLARD et Yves COCHET, puis, le lendemain, par 4 représentants de la mairie de **Clermont-Ferrand**. Jumelée avec la ville de Gomel en Biélorussie, cette ville a en effet été la première à nommer le professeur Bandajevsky « Citoyen d'Honneur » et c'est tout naturellement que l'Adjointe au maire a donc prévu de nous rencontrer ultérieurement pour décider ensemble de la suite à donner à l'aide au Professeur Bandajevsky.

Après une visite au **Ministère des Affaires étrangères** français, Madame Bandajevskaya a conclu son voyage vendredi 9 septembre en allant remercier l'ensemble des représentants d'Amnesty international France, qui ont apporté leur soutien au Professeur Bandajevsky tout au long de ces années.

Lors de ces nombreuses visites, les représentants de la CRIIRAD ont pu mesurer combien le « capital sympathie » vis-à-vis de ce projet était grand chez les personnes rencontrées. En dépit de sa propre précarité, notre association a décidé de répondre à l'appel à l'aide du Professeur Bandajevsky, l'enjeu de maintenir des sources d'information indépendantes dans le pays le plus touché par la catastrophe de Tchernobyl étant au cœur de ses missions statutaires. Pour autant, la CRIIRAD n'a pas les moyens de porter ce projet toute seule et l'aide de chacun de ces contacts est infiniment précieuse. La contribution de tous permettra de mettre un terme aux sanctions qui frappent un scientifique dont le seul tort est d'avoir diffusé des résultats d'études contraires au discours officiel. Le développement de recherches indépendantes sur l'impact sanitaire des pollutions radioactives est une mission qui nous concerne tous.

Contact presse :

Romain Chazel, Vice-président CRIIRAD 06.88.94.73.07 et 04.75.98.58.01